

DECISION N° 32/25 /MINESEC DU 04 FEV 2025  
Portant désignation de responsables à titre intérimaire dans les  
services déconcentrés du Ministère des Enseignements Secondaires

LE MINISTRE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES,

- Vu la Constitution ;  
Vu le décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement modifié et complété par le décret n°2018/190 du 02 mars 2018 ;  
Vu le décret n°2012/267 du 11 juin 2012 portant organisation du Ministère des Enseignements Secondaires ;  
Vu le décret n°2018/191 du 02 mars 2018 portant réaménagement du Gouvernement, modifié et complété par le décret n°2019/002 du 04 janvier 2019 ;  
Considérant les nécessités de service.

DÉCIDE :

**Article 1<sup>er</sup> :** Sont, à compter de la date de signature de la présente décision, nommés à titre intérimaire aux postes ci-après dans les services déconcentrés du Ministère des Enseignements Secondaires.

DELEGATION REGIONALE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES DE L'OUEST

DELEGATION DEPARTEMENTALE DU NOUN

LYCEE BILINGUE SULTAN ROI NJOYA

SECTION FRANCOPHONE

**Surveillant Général par intérim :** Monsieur NSANGOU ABDOU WOUOABOU, Professeur des Collèges d'Enseignement Secondaire Général, matricule 768 224-M, précédemment en service au LYCEE BILINGUE DE FOUMBOT, poste crée.

SECTION ANGLOPHONE

**Surveillant Général par intérim :** Monsieur NKEH CHRISTOPHER, Professeur des Lycées d'Enseignement Secondaire Général, matricule 592 613-V, précédemment en service au LYCEE BILINGUE DE FOUMBOT, poste crée.

**Article 2.-** Le Délégué Régionale des Enseignements Secondaires de l'Ouest est chargé, de l'application de la présente décision qui sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

Yaoundé, le 04 FEV 2025

LE MINISTRE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES,

  
NALOVA LYONGA, Ph.D  


AMPLIATIONS

- MINESEC/CAB
- SEESSEN
- SG/DRH/DRFM/DRES-OU
- SDACL/INTÉRESSÉS
- ARCHIVES/CHRONO